

Marais entre Armiaz et Le Noble (Identifiant national : 820031814)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 74000024)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : ASTERS
(LOPEZ-PINOT D.), - 820031814, Marais entre Armiaz et Le Noble. - INPN,
SPN-MNHN Paris, 7P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znief/820031814.pdf>

Région en charge de la zone : Rhône-Alpes

Rédacteur(s) : ASTERS (LOPEZ-PINOT D.)

Centroïde calculé : 907182°-2141381°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 17/12/2009

Date actuelle d'avis CSRPN : 07/06/2019

Date de première diffusion INPN : 01/01/1900

Date de dernière diffusion INPN : 08/04/2013

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	3
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	4
6. HABITATS	4
7. ESPECES	5
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	7
9. SOURCES	7

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Haute-Savoie
- Commune : Cranves-Sales (INSEE : 74094)

1.2 Superficie

2,82 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre):

Maximale (mètre):

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

Non renseigné

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

Non renseigné

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

Non renseigné

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

Non renseigné

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

Non renseigné

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux

Fonctionnels

Complémentaires

- Ecologique
- Floristique
- Phanérogames

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Fonctionnement et relation d'écosystèmes
- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

Ce petit marais occupe une légère dépression et localement envahi par des buissons de Saules cendré en boule. Il est dominé par une formation de laïches accompagnée d'un cortège typique de ces "bas-marais" (marais tout ou partie alimentés par la nappe phréatique) de plaine. Sur ses marges, il est occupé par une formation de prairie humide à Molinie bleue et autres graminées, qui héberge une espèce végétale protégée en France : l'Œillet superbe. L'exécution récente d'un remblai est à déplorer en marge de la formation à laïches au niveau de la prairie humide. Cette menace est à surveiller pour s'assurer de la remise en état et le maintien et la conservation de cette zone humide relique, au sein d'un ensemble soumis à une forte pression d'urbanisation.

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Amphibiens - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Mammifères - Oiseaux - Poissons - Ptéridophytes - Reptiles - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 		<ul style="list-style-type: none"> - Phanérogames 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Non renseigné

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Phanérogames	88468	<i>Carex diandra</i> Schrank, 1781	Laîche à deux étamines, Laîche arrondie, Laîche à tige arrondie	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)				1984
	88913	<i>Carex teretiuscula</i> Gooden., 1794	Laîche à deux étamines, Laîche arrondie, Laîche à tige arrondie	Reproduction certaine ou probable					
	94833	<i>Dianthus superbus</i> L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique, Œillet à plumet	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)				1984
	133886	<i>Dianthus superbus</i> subsp. <i>superbus</i> L., 1755	Œillet superbe, Œillet magnifique, Œillet à plumet	Reproduction certaine ou probable					1984
	120192	<i>Salix repens</i> L., 1753	Saule rampant, Saule à feuilles étroites	Reproduction certaine ou probable					1984
	123367	<i>Silaum silaus</i> (L.) Schinz & Thell., 1915	Silaüs des prés, Cumin des prés, Silaüs jaunâtre	Reproduction certaine ou probable	Informateur : ASTERS (JORDAN Denis)				2001
	123369	<i>Silaus flavescens</i> Bernh., 1800	Silaüs des prés, Cumin des prés, Silaüs jaunâtre	Reproduction certaine ou probable					

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Autres espèces à enjeux

Non renseigné

7.4 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Angiospermes	94833	<i>Dianthus superbus L., 1755</i>	Déterminante	Liste des espèces végétales protégées sur l'ensemble du territoire français métropolitain (lien) Liste des espèces végétales sauvages pouvant faire l'objet d'une réglementation préfectorale permanente ou temporaire (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Informateur	ASTERS (JORDAN Denis)		